

Outil final CIRCUS validé par la technique Delphi

No	Domaines	Critères de conformité des pratiques sécuritaires
A1	Âge du patient	L'absence de date de naissance du patient est un critère bloquant pour la RÉDACTION d'une ordonnance.
A2	Âge du patient	L'absence de date de naissance du patient est un critère bloquant pour la DISPENSATION d'une ordonnance.
B1	Poids du patient	L'absence de poids récent (i.e. < de 30 jours) est un critère bloquant pour la RÉDACTION d'une ordonnance.
B2	Poids du patient	Le poids est toujours associé à la date de mesure du poids.
B3	Poids du patient	Les outils de transcription du poids permettent clairement de confirmer l'unité de mesure de poids utilisée (i.e. g, kg, onces, lbs).
C1	Allergies et intolérances	La mention d'allergies et d'intolérances est toujours consultée par le PRESCRIPTEUR avant la REDACTION d'une ordonnance.
C2	Allergies et intolérances	La mention d'allergies et d'intolérances est toujours consultée par le PHARMACIEN avant la DISPENSATION d'une ordonnance.
C3	Allergies et intolérances	Le PRESCRIPTEUR ELECTRONIQUE permet de documenter clairement les allergies ET les intolérances dans des champs différents.
C4	Allergies et intolérances	Le DOSSIER PHARMACOLOGIQUE informatisé permet de documenter clairement les allergies ET les intolérances dans des champs différents.
D1	Utilisation de la décimale	Une politique et procédure détermine les modalités d'utilisation optimale de la décimale sous forme de point ou de virgule dans la rédaction et l'affichage des ordonnances de médicaments (p.ex. la dose 1,0 mg devrait être 1 mg, la dose .1 mg devrait être 0,1 mg).
E1	Dose recommandée de médicament	La mention de la dose recommandée par prise ou par jour (p.ex. 10 mg/kg) est inscrite (si applicable) sur l'outil de prescription en plus de la dose réelle souhaitée (p.ex. 30 mg pour un patient de 3 kg).
F1	Concentration d'un soluté médicamenteux	La mention de la concentration d'un soluté est exigée en plus du débit pour la rédaction d'une ordonnance (p.ex. héparine 10 000 unités/mL, 2 mL/heure).
F2	Concentration d'un soluté médicamenteux	La nature du solvant, le volume de dilution, voire le volume prélevé doivent être précisés pour toute prescription nécessitant une manipulation infirmière de ce type.
G1	Concentration d'une solution/suspension buvable	La mention de la concentration d'une solution ou suspension orale est exigée pour la rédaction d'une ordonnance.
G2	Concentration d'une solution/suspension buvable	Un document indiquant les équivalences dose-poids / mg / ml concernant les spécialités buvables est disponible pour tous les professionnels de santé.
H1	Perfusion de médicaments	Un document spécifiant les modalités de reconstitution / administration des principaux médicaments injectables utilisés à l'hôpital est disponible pour tout professionnel de santé.
I1	Utilisation hors autorisation de mise sur le marché/avis de conformité	Il existe un mécanisme obligeant le prescripteur à justifier un usage en dehors de l'autorisation de mise sur le marché et qui n'est pas reconnu au livret thérapeutique/formulaire thérapeutique.
I2	Utilisation hors autorisation de mise sur le marché/avis de conformité	La prescription hors autorisation de mise sur le marché est abordée dans les comités du médicament de l'hôpital.
J1	Sélection de la forme galénique la plus adaptée	Le PRESCRIPTEUR peut consulter en temps réel toutes les formes galéniques disponibles au livret thérapeutique pour un médicament donné afin de choisir la forme la plus adaptée.
J2	Sélection de la forme galénique la plus adaptée	Le PHARMACIEN peut consulter en temps réel toutes les formes galéniques disponibles au livret thérapeutique pour un médicament donné afin de modifier la forme prescrite si elle n'est pas la plus adaptée.
K1	Identification des excipients	Un outil de référence permet de vérifier en temps réel le contenu en excipient des médicaments utilisés afin d'éviter des utilisations non appropriées.
L1	Livret thérapeutique	Le nombre de présentations disponibles au livret thérapeutique par médicament est limité afin d'éviter des erreurs médicamenteuses.
L2	Livret thérapeutique	Un outil de référence permet de vérifier en temps réel si un comprimé peut être écrasé ou une gélule ouverte dans un substrat donné pour en faciliter l'administration à un jeune enfant ou via une sonde entérale.
M1	Sources pertinentes de renseignements	Une procédure détermine les sources de renseignements reconnues pour soutenir la pratique de la pharmacothérapie pédiatrique.
N1	Validation de protocoles de traitement médicamenteux	Tout protocole de traitement comportant des médicaments fait l'objet d'une signature par un médecin et un pharmacien responsable.
N2	Validation de protocoles de traitement médicamenteux	Le système de gestion documentaire des protocoles thérapeutiques (papier ou électronique) permet de confirmer les signatures et la date d'entrée en vigueur ou de mise à jour du protocole.

O1	Feuille d'ordonnances pré-rédigée pour la réanimation	Une feuille d'administration pré-rédigée est disponible pour la réanimation avec la posologie des médicaments d'urgence adaptée au poids réel de chaque patient.
P1	Validation des ordonnances de médicaments	Le dossier pharmacologique informatisé affiche des alertes lorsque la dose prescrite est inférieure ou supérieure à l'intervalle recommandé en tenant compte du poids.
Q1	Utilisation de seringues orales conformes	Seules les seringues entérales (détrompées) sont utilisées pour l'administration per os ou par une sonde.
R1	Préparation spécifique par la pharmacie	Lorsqu'aucune forme orale n'est adaptée pour l'administration à l'enfant, la pharmacie réalise une préparation spécifique.
S1	Double vérification par le personnel soignant	Un accès est disponible en temps réel à la liste de médicaments devant faire l'objet d'une double vérification par une autre infirmière avant la préparation finale et l'administration.
T1	Médicaments à risque élevé	Les médicaments à risque sont identifiés afin d'accroître la vigilance aux différentes étapes du circuit du médicament.
U1	Utilisation de lecteurs code-barres	Les lecteurs de code-barres sont utilisés pour la gestion et la dispensation des médicaments par la pharmacie.
V1	Décentralisation des pharmaciens dans les services	Un pharmacien est présent dans les services afin d'offrir des soins pharmaceutiques décentralisés.
W1	Formation aux risques du circuit du médicament	Une formation multidisciplinaire (médecin, pharmacien, infirmier) est offerte périodiquement à tous les MÉDECINS ET INTERNES EN MÉDECINE concernant les risques du circuit du médicament notamment liés à la pédiatrie (i.e. étapes critiques du circuit, pratiques exemplaires et proscrites).
W2	Formation aux risques du circuit du médicament	Une formation multidisciplinaire (médecin, pharmacien, infirmier) est offerte périodiquement à tous les INFIRMIERS concernant les risques du circuit du médicament notamment liés à la pédiatrie (p.ex. étapes critiques du circuit, pratiques exemplaires et proscrites).
W3	Formation aux risques du circuit du médicament	Une formation multidisciplinaire (médecin, pharmacien, infirmier) est offerte périodiquement à tous les PHARMACIENS ET INTERNES EN PHARMACIE concernant les risques du circuit du médicament notamment liés à la pédiatrie (p.ex. étapes critiques du circuit, pratiques exemplaires et proscrites).
W4	Formation aux risques du circuit du médicament	Une formation multidisciplinaire (médecin, pharmacien, infirmier) est offerte périodiquement à tous les PREPARATEURS concernant les risques du circuit du médicament notamment liés à la pédiatrie (p.ex. étapes critiques du circuit, pratiques exemplaires et proscrites).